FICHE SANTÉ

Bien me préparer avant mon opération

CHUM

Ce document vous explique comment vous préparer avant le jour de l'opération. On vous explique aussi ce qui va se passer à votre arrivée à l'hôpital.

Où et quand aura lieu mon opération ?

Le CHUM vous appellera pour vous dire la date de votre opération. Ensuite, le jour avant l'opération, on vous appellera entre 15 h et 20 h. On vous dira alors à quelle heure vous devez venir à l'hôpital. On vous dira aussi où vous présenter. Écrivez la date, l'heure et le lieu pour ne pas les oublier.

RENDEZ-VOUS

Date : .....

Heure : .....

Lieu : .....

.....

Préparez à l'avance votre valise. C'est possible qu'on vous donne la date de l'opération seulement le jour d'avant.

Que faire si je ne peux pas me présenter à mon opération ?

Appelez sans tarder le Service d'accueil du CHUM :

514 890-8405

Quoi faire AVANT mon opération ?

On vous dira quoi faire avec les médicaments que vous prenez. Suivez bien les indications qu'on vous donne.

48 heures avant l'opération, arrêtez de prendre des médicaments contre l'inflammation, comme l'Advil et le Naproxen.

Avant une opération, il ne faut pas prendre certains autres médicaments ou produits de santé naturels. Si vous n'êtes pas sûr, parlez-en avec votre médecin ou votre infirmière.

Pendant la semaine avant votre opération

Ne rasez pas ou n'épilez pas la partie de votre corps où se fera l'opération. Cela augmente les risques d'infection. Cela peut aussi empêcher la plaie de bien guérir. S'il faut vous raser, l'équipe de soins le fera.

4 005 112

181 © 2017 - Dernière révision : Octobre 2024

24 heures avant votre opération

- Ne prenez pas d'alcool
- Ne prenez pas de drogue
- Ne fumez pas

Cela réduit les risques de problèmes graves après l'opération. Pour le tabac, le mieux est d'arrêter de fumer un mois ou plus avant l'opération.

Pour vous aider, votre médecin ou une infirmière peut vous prescrire des timbres (patchs) de nicotine ou d'autres médicaments. N'hésitez pas à leur en parler. Lisez aussi la fiche santé ***Cesser de fumer avant mon opération.***

Le soir d'avant ou le matin de votre opération

Prenez un bain ou une douche. Lavez-vous les cheveux. Cela peut éviter les infections.

- **Ne mettez pas de parfum, de crème ou de lotion sur votre peau.**
- **Enlevez les faux ongles et le vernis sur les ongles de vos doigts et de vos orteils.**

À partir de minuit, le soir avant votre opération

- Arrêtez de manger.
- Buvez jusqu'à une heure avant votre rendez-vous. Sauf si votre équipe de soins vous dit autre chose. Voir les quantités et les liquides permis, page 4.
- Vous pouvez prendre les médicaments autorisés par votre médecin.

Si votre opération est à l'œsophage ou si vous avez un estomac qui se vide trop lentement (gastroparésie), vous ne devez ni manger ni boire à partir de minuit.

Ce que vous devez apporter à l'hôpital :

- ☐ Carte d'assurance maladie
- ☐ Papiers d'assurances personnelles
- ☐ Formulaires à faire remplir par le médecin (exemples : assurance, arrêt de travail, certificat médical)
- ☐ Une liste à jour de vos médicaments (demandez-la à votre pharmacien)
- ☐ Vos médicaments dans leur contenant pour qu'on puisse les identifier.
- ☐ Produits ou affaires de toilette en petit format (savon, shampoing, déodorant, brosse à cheveux ou peigne, dentifrice, brosse à dents, soie dentaire, trousse de rasage)
- ☐ Papiers-mouchoirs
- ☐ Serviettes hygiéniques (au besoin)
- ☐ Pantoufles ou chaussures confortables qui ne glissent pas
- ☐ Vêtements confortables et sous-vêtements pour votre sortie de l'hôpital
- ☐ Lunettes, prothèses pour les dents ou les oreilles et leur étui
- ☐ Un sac réutilisable vide
- ☐ Canne, béquilles ou marchette

Apportez juste le nécessaire

Vos affaires doivent entrer dans un sac ou une petite valise de la grandeur d'un bagage cabine en avion. Il doit peser un maximum de 10 kg (22 lb).

Laissez à la maison bijoux, argent, cartes de crédit ou tout autre objet de valeur. L'hôpital n'est pas responsable des pertes ou des vols.

La personne qui vous accompagne sera responsable de vos affaires. Elle les surveillera durant votre opération. Si vous êtes seul, on vous dira où laisser vos affaires.

Comment mon arrivée à l'hôpital va se passer ?

La plupart du temps, l'arrivée se fait le matin de l'opération. Mais certains patients doivent arriver le soir d'avant. L'équipe de soins vous accueille. Ensuite, voici les étapes habituelles. Elles peuvent être différentes selon votre situation.

1 Répondre aux questions de l'infirmière

L'infirmière vous pose des questions sur votre état de santé. Si vous avez de la toux ou de la fièvre, des allergies ou un autre problème de santé, dites-lui.

Profitez de ce moment pour parler de vos inquiétudes. Vous pouvez aussi poser toutes les questions que vous voulez.

2 Passer des examens médicaux

On vous fera peut-être ces examens :

- prise de sang
- test d'urine
- radiographie
- examen de l'activité du cœur (électrocardiogramme).

Les femmes de 50 ans et moins passent aussi un test de grossesse.

3 Avoir un lavement (nettoyage des intestins)

Si vous devez avoir un lavement, l'infirmière vous dira comment faire.

4 Vous faire installer un soluté ou un sérum

On pourrait mettre un petit tuyau qui entre dans une de vos veines (perfusion intraveineuse). Cela permet de vous donner un soluté ou un sérum. Ce liquide donne à votre corps l'eau que vous ne pourrez pas boire par la bouche. Au besoin, on peut vous donner des médicaments de la même façon.

5 Signer un formulaire pour donner son accord

Si ce n'est pas déjà fait, on vous demande de signer ce formulaire. Vous donnez ainsi votre accord pour que le chirurgien vous opère. Vous donnez aussi votre accord pour que l'anesthésiste vous endorme ou rende insensible une partie de votre corps (anesthésie).

Avant de signer le formulaire, soyez certain de bien comprendre votre opération. Vous devez aussi bien connaître les conséquences possibles. N'hésitez pas à poser des questions.

6 Être informé sur les exercices et les soins à faire après l'opération

L'infirmière vous informe sur :

- les exercices de respiration profonde et de toux
- le premier lever après l'opération
- les exercices physiques
- le soulagement de la douleur

Que faire si je suis inquiet ?

Il est normal de se sentir stressé ou d'être inquiet avant une opération. Pour vous calmer, vous pouvez :

- prendre de grandes respirations
- vous reposer, les lumières éteintes
- écouter une musique que vous aimez
- écouter une émission de télévision ou lire
- parler de vos inquiétudes, cela peut vous faire du bien
- imaginer quelque chose qui vous fait plaisir
- avoir des pensées positives (exemple :« tout va bien aller »)
- demander à voir un intervenant en soins spirituels

Si vos inquiétudes vous empêchent de dormir, dites-le à votre équipe de soins. On pourrait vous donner un médicament pour vous aider à dormir.

RESSOURCES UTILES

Il existe d'autres fiches santé produites par le CHUM. Demandez lesquelles pourraient vous convenir.

Vous pouvez aussi les consulter directement sur notre site **chumontreal.qc.ca/fiches-sante**

Liquides permis et prise de jus

- À moins d'un avis contraire, vous pouvez boire sans danger des liquides **jusqu'à 1 heure avant votre arrivée à l'hôpital.**
- À moins d'un avis contraire, 1 heure avant d'arriver à l'hôpital, **vous devez** boire 500 millilitres de jus de fruit **sans pulpe**. Cela permet de mieux récupérer et évite les complications après l'opération.

Liquides autorisés

- Eau
- Thé ou café
- Boissons sportives (ex. : Gatorade, Powerade)
- Jus de fruits sans pulpe 1 h avant l'arrivée à l'hôpital. Exemples : jus de pommes, de canneberge, de raisin ou d'orange (sans pulpe).

500 ml

Liquides interdits

- Boissons alcoolisées
- Café avec du lait
- Jus de fruits **avec pulpe**
- Produits laitiers
- Boissons énergisantes (ex. : Red Bull, Monster)
- Boissons végétales (ex. : lait d'amande ou de soya)

Le contenu de ce document ne remplace d'aucune façon les recommandations faites, les diagnostics posés ou les traitements suggérés par votre professionnel de la santé.

Pour en savoir plus sur le Centre hospitalier de l'Université de Montréal
chumontreal.qc.ca

Ce document est protégé sous la licence Creative Commons